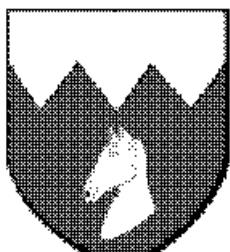


Réponses à

Vincent VIGOUROUX, 30 septembre 2011.

suite à sa page argumentaire



*Vincent Vigouroux, adjoint au maire de Brasparts
EXPLICATION DE VOTE*

Suite au vote (NDLR. Vote quasi unanime le 21 septembre 2011 en faveur du projet et de sa localisation à Brennilis) du conseil communautaire du YEUN ELEZ, l'argumentaire qui justifie à mon sens cette position est le suivant :

Cet argumentaire a circulé sur le Net. Le fait d'y avoir accès est déjà très positif car beaucoup d'habitants avaient le sentiment que le Conseil Communautaire agissait d'Autorité et jugeait toute contestation mal venue.

Les texte de Vincent Vigouroux apparaît en caractère gras, les commentaires viennent à la suite.

1) Cette installation est un élément qui intervient dans le cadre du pacte énergétique breton qui prévoit:

- un programme d'économie d'énergie,**
- le développement des énergies renouvelables,**
- la sécurisation de l'approvisionnement électrique d'une région qui fait appel à l'extérieur pour 92%¹.**

On peut avoir quelques doutes sur la sécurisation de l'approvisionnement électrique, même avec une nouvelle centrale, quand on sait que 97% du gaz est importé d'Algérie ou de Russie.

L'économie d'énergie est fondamentale (l'industrie a déjà progressé dans ce sens et il y aurait beaucoup de mesures à mettre en place pour inciter les particuliers à avancer dans ce domaine) mais c'est surtout l'appel d'électricité pendant quelques heures de pointes en hiver qui fragilisent le réseau. Vu les équipements de chauffage électriques des maisons, encouragés par EDF, la fuite en avant est permanente : le supplément de puissance à fournir en heures de pointe ne cesse d'augmenter d'année en année. Pour la France, une augmentation de la demande de pointe de 12800 mw¹ entre les hivers 2001/2002 et 2008/2009 ! On est dans une impasse. Ce n'est donc pas le fait d'être dépendant de l'extérieur qui est problématique en soi (C'est aussi le cas de Paris et de PACA) mais le profil de la consommation et les caractéristiques du réseau de distribution.
Pour sécuriser, il faut agir sur la demande en heure de pointe et non sur l'offre.

Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de projet d'éolien marin à la pointe de Bretagne alors que c'est là que le problème est le plus crucial. On a aussi l'impression que les projets d'hydroliennes n'obtiennent pas beaucoup de soutien officiel.

Comment se fait-il que l'implantation des deux autres grands parcs éoliens marins (Nord et Sud-Bretagne) nécessitent une saisine de la « Commission nationale du débat public » (CNDP) et que l'implantation d'une douzaine de centrales à gaz CCG en France puisse se faire sans cette étape.

¹ document Negawatt

2) Toute source d'énergie présente des inconvénients : éolien (paysages), hydroliennes (pêche, mise en œuvre), panneaux photovoltaïques (surface, déchets), nucléaire (risque), fuel, gaz, charbon (épuisement de la ressource).

C'est vrai que chaque type d'énergie a des inconvénients MAIS...

Dans le cas du charbon, la réserve est énorme mais on ne pourra pas l'utiliser tant qu'on aura pas résolu le problème du recyclage du CO₂ et des pollutions atmosphériques de toutes sortes (particules...).

Ramené au Kwh, il est vrai que les turbines à fuel (comme les deux qui sont à Brennilis aujourd'hui) polluent plus que les centrales au gaz MAIS la centrale prévue tournera 50 à 100 fois plus d'heures

- Rapport de puissance : Centrale-à-gaz (480mw) / 2 turbines-fuel (172mw) = 2,8
- Rapport de temps de fonctionnement par an : 4000 heures / 80 heures = 50).
- On pourrait donc retrouver des émissions de CO₂ beaucoup plus importantes au final :
- 2,8 X 50 = 140, divisé par 2,5 car la centrale à gaz émet moins de CO₂ par Kwh,
- => un rapport de 56 (au minimum) quand même!

D'autre part, le type de centrale projeté n'a pas la même flexibilité que les turbines actuelles : il lui faut 24 heures de délai de mise en route et 2 à 3 heures pour fonctionner à plein régime au lieu de quelques minutes , à condition que les quantités de gaz soient disponibles (pas de stock). En effet les appels sur le réseau gazier et le réseau électrique auront lieu au même moment puisqu'ils sont liés à l'évolution des températures.

Il est vrai que l'objectif de production d'une centrale CCG n'est pas vraiment le même et la confusion est entretenue : il ne s'agit plus d'écrêter les pointes mais d'avoir de l'électricité de semi-base à vendre.

La ressource en gaz n'est pas éternelle non plus : elle se raréfie à partir de 2030.

3) Une diversité (après la priorité donnée aux économies) de sources d'énergie laisse ouvert le choix futur vers la meilleure solution en ne mettant pas tous nos œufs dans le même panier.

Oui, mais ne pas oublier les productions de plus petite dimension décentralisées à base de bois ou biomasse, très proches des consommateurs, avec cogénération de chauffage pour quartiers ou gros équipements (communes). On peut aussi utiliser toutes les possibilités données par le relief : une STEP (station de transfert d'énergie par pompage) serait possible sur le lac de Guerlédan et bien ailleurs (Pourquoi pas St-Herbot ?) si on ne se limite pas aux grosses installations... La micro-génération : des chaudières à gaz en cogénération qui, outre le chauffage de la maison, offre la possibilité d'une production individuelle d'électricité ; ce système a été choisi par les Suisses plutôt que les centrales à gaz.

4) Compte tenu du développement de la Bretagne, les besoins de consommation électrique vont augmenter même si on cherche à les réduire: c'est le schéma minimal qui a été retenu dans le plan breton.

Besoins de la Bretagne en augmentation : ne pas confondre consommation de base et consommation de pointe. Le pacte électrique breton prévoit seulement 1% d'augmentation de consommation de base par an . D'autre part, la Bretagne réagit bien au projet Ecowatt En

consommation de pointe². On peut sûrement imaginer d'autres ressources (Compteurs et réseaux intelligents, interdire les convecteurs électriques comme en Suisse ?) Comme l'Etat aura de toute façon une dépense à faire (financer la conduite de gaz si on fait la centrale), il serait plus avisé d'investir dans tout ce qui diminue la consommation ou la modifie en profondeur (effacement de la consommation). De plus tout ce qui concourt à diminuer la consommation (isolation, modification des installations électriques et des modes de chauffage) est bon pour l'emploi local.

5) Les apports extérieurs ne pourront pas augmenter compte tenu de l'idée d'une sortie du nucléaire.

Apports extérieurs d'autres pays européens ? On a quelques années pour mettre en place d'autres solutions locales, comme citées au point 3. De toute façon la centrale à gaz ne serait opérationnelle qu'en 2018.

6) L'existence d'un site industriel déjà occupé et de lignes de départ électriques facilite la mise en œuvre à Brennilis.

Site industriel et lignes électriques : vrai, MAIS une centrale à gaz demandera un terrain beaucoup plus grand que les 2 turbines actuelles (15ha ?)

7) L'arrêt prochain de deux des anciennes turbines à gaz va réduire nos recettes au service de la population.

C'est vrai MAIS la date de fermeture des 2 turbines actuelles n'est pas liée à un impératif technique mais commercial. Si la centrale à gaz ne se fait pas, les turbines pourraient être prolongées ou remplacées par un modèle plus performant en terme de pollution.

En fait, il y a un vrai changement d'objectif : l'esprit de cette politique de nouvelles turbines à gaz CCG de 480 Mw sur tout le territoire français répond à des logiques commerciales et non de service public.

Des turbines nouvelles générations existent, ils en ont installées en région parisienne.

suite-->

² Un rapport de Capgemini (Colette Lewiner) le reconnaît

8) De même la réduction des financements publics rend très appréciable, pour nos réalisations au service du bien être de notre population, la retombée financière apportée sachant que nous n'avons pas les ressources des villes,

et

9) La compétence générale laissée à nos communes ne pourra valablement s'exercer que si nous en avons les moyens sachant que les financements publics résiduels seront fléchés vers les villes et les regroupements.

Les retombées financières escomptées seraient plus importantes que les actuelles : Oui MAIS croyez-vous que l'Etat laissera une petite communauté de 4000 à 5000 habitants seulement accaparer cette ressource à elle seule. Irait-on vers une fusion de plusieurs communautés de communes dans ce cas ?

JV Gruat, maire de Brennilis :

A ajouter en faveur du choix de centrale à cycle combiné gaz le rendement relativement élevé en termes de transformation de l'énergie produite en électricité au final (55%, nettement supérieur au nucléaire) et la faiblesse de la pollution² atmosphérique par rapport à d'autres techniques thermiques (fuel, bois, charbon).

C'est vrai, ramené au kwh produit, mais la réponse est déjà au point 2 --> plus de 50 fois plus d'émissions.

Ce seront des rejets de CO2 de 3900 tonnes **par jour** d'exploitation, soit l'équivalent de 700 000 voitures qui roulent 40 km **par jour**, soit le trafic automobile de deux départements bretons.

Malgré un assez bon rendement par rapport à d'autres procédés, produire de l'électricité avec du gaz n'est pas forcément le meilleur choix, surtout lorsque s'agit de retransformer de l'électricité en chaleur. Les Allemands ont fait un autre choix : ils se chauffent directement au gaz, le rendement est nettement supérieur et il y a moins de pertes en ligne.

Documentation :

Proje Negawatt(www.negawatt.org).

Les études réalisées par le cabinet d'études Horizons (conférence de Guipavas le 20/10/2011).

*L'association Gaspare a élaboré un tract où l'on trouve des informations qui recoupent ou complètent les idées énoncées ici.
Hervé Quéré, Saint-Rivoal*